

COMPAGNIE
des
MESSAGERIES MARITIMES par AVION

Paquebot "CHENONCEAUX"

Commandant A. BOSCHE

N° 46

Bord, Dakar, le 17 Mars 1941.

Monsieur le Directeur Général
de la Cie des Messageries Maritimes.

Monsieur le Directeur Général,

J'ai l'honneur de vous informer que le "CHENONCEAUX", arrivé à Dakar le 10 Mars dernier a dû prolonger son séjour ici de façon anormale sur un ordre de la Marine Militaire qui, pendant quelques jours, a suspendu les départs en direction de Madagascar et de l'Indochine.

Cette mesure venant d'être récemment rapportée, nous quitterons Dakar le 18 courant dès que nos opérations de ravitaillement en combustible seront terminées.

La première partie de notre voyage jusqu'à Dakar s'est normalement effectuée. Dès notre arrivée ici, nous avons dû néanmoins faire appel aux Ateliers de terre pour certaines réparations urgentes énumérées ci-dessous:

- Réfection d'un joint du collecteur principal contre cloison chaufferies-moteurs.
- Remplacement d'un plateau de pompe à air fendu.
- Changer deux tubes à la chaudière N° 5.
- Remplacer divers tuyaux en mauvais état.

La traversée Casablanca-Dakar, effectuée par beau temps, nous a permis de réaliser certains essais intéressants la marche à 5, 6 et 7 chaudières avec 1 ou 2 bouilleurs en fonction. Ces essais ont, dans l'ensemble, donné des résultats satisfaisants quant aux vitesses, aux consommations de combustibles ainsi qu'aux quantités d'eau produites par les bouilleurs. Votre Inspecteur, Monsieur LE GUILLOU, doit vous donner toutes précisions sur ce point.

J'ai appris, dès notre arrivée ici, que la distance Dakar-Tamatave venait d'être récemment augmentée sur ordre de la Marine Militaire; elle est actuellement d'environ 6.800 milles, c'est-à-dire supérieure de 500 milles à la distance dont nous avons tenu compte à Marseille lors de nos calculs concernant le rayon d'action du navire. J'ai obtenu, d'ailleurs sans difficulté, de Monsieur le Contre Amiral Commandant la Marine en A.O.F. l'autorisation d'écarter la route prescrite si les conditions de navigation en cours de route nous en faisaient une obligation. En outre, la Marine nous a permis de prélever sur son stock de réserve 500 tonnes de briquets de Cardiff, le reste de notre approvisionnement, soit environ 450 tonnes, étant constitué par du charbon de la Loire. Nous serons moins favorisés quant au mazout, celui qui nous sera délivré ici étant, selon nos renseignements, de qualité assez médiocre.

Il n'en demeure pas moins que la longue traversée Dakar-Tamatave que nous allons entreprendre nous paraît devoir s'accomplir sans difficulté sérieuse.

L'état général des esprits à bord, tant en ce qui concerne les Passagers que le Personnel, est très satisfaisant.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Le Commandant,

Appho